

---

## **Quelle grammaire enseigner ?**

*Les notions*

*Les procédures de reconnaissance*

*Les difficultés rencontrées*

*Des mises au point théoriques et historiques*

**Sous la direction de Jean-Christophe Pellat,**

P. Bézu, A. Camenisch, C. Delhay, J.-P. Meyer,

S. Petit, J.-C. Pellat, L. Schmoll.

**Editions Hatier, Paris 2009.**

**Colette Corblin**

Université de Cergy-Pontoise/  
IUFM de l'Académie de Versailles

---

### **I. Présentation générale**

La question qui forme le titre de l'ouvrage est développée dans une courte introduction. L'alternance des programmes de grammaire en 2002, 2007 et 2008 ainsi que les changements prescrits dans les méthodes et les notions sont présentés comme des obstacles à un enseignement serein de la grammaire; l'ouvrage s'adresse aux futurs enseignants de l'école, aux enseignants en exercice et aux formateurs. Il est donné comme un outil de référence, un outil de **Clarifications notionnelles** (p. 6) et vise à proposer un **essai de transposition didactique** (p. 6).

L'ouvrage déclare se fonder sur le socle commun des références linguistiques partagées et déjà transposées à l'école, et adopte l'orthographe rectifiée, conformément au Bulletin Officiel n° 3 du 19 juin 2008. Pour réactualiser l'étude les notions grammaticales en vigueur à l'école, les auteurs procèdent en 24 fiches avec des renvois entre elles, et recourent à des comparaisons de programmes pour mieux faire suivre le détail des modifications. Des bibliographies partielles par fiches et une bibliographie générale le complètent.

Le souci d'accepter et de développer les choix du législateur comporte donc d'emblée le risque d'entretenir la confusion qui règne dans les programmes concernant les démarches et les notions .

### **2. Cohérence du plan suivi**

Le sommaire en début d'ouvrage présente les six parties abordées, citée ci-dessous.

#### *a. Fondements de l'enseignement de la grammaire*

Trois fiches sont consacrées aux fondements de l'enseignement grammatical. On y retrouve le raccourci historique qui présente l'évolution de la grammaire scolaire, l'évolution de la linguistique après Saussure, un paragraphe sur la relation entre grammaire et linguistique, la distinction entre la grammaire

scientifique (descriptive) et la grammaire pédagogique (prescriptive pour l'école), l'énumération de 6 différents domaines de la linguistique (phonétique-phonologie, morphologie, syntaxe, morphosyntaxe, sémantique, pragmatique). Les auteurs dressent des tableaux comparatifs entre 2002-2007 et 2008 qui portent sur les horaires, les finalités de la grammaire au Cycle 3, les savoirs visés et les démarches d'apprentissage.

À quelques variantes près, ces présentations ont été déjà vulgarisées par des ouvrages antérieurs, notamment ceux qui préparent aux concours d'enseignement. L'ouvrage n'apporte pas d'information nouvelle en compilant ces données, mais réalise une « mise à jour » rapide : un exemple en est de la mention, sans autre explication de « (les) ouvertures actuelles à tous les domaines d'étude de la langue donnent des grammaires au sens large. Parmi les références qui ont marqué cette (r) -évolution, on peut mentionner : -la **linguistique cognitive**, qui s'intéresse au raisonnement et au fonctionnement de l'esprit humain ; elle a introduit notamment la notion de **prototype** pour expliquer les catégorisations linguistiques... » p.. 18. Il y a là, dans l'évocation du domaine cognitif, une référence un peu mince aux questions de l'apprentissage, qui ont pourtant des conséquences sur les pratiques d'enseignement en orthographe, vocabulaire et grammaire. Or les fiches comportent régulièrement une partie « procédure de reconnaissance », dans laquelle les auteurs se bornent à rappeler une manipulation de structure (souvent unique, comme l'effacement) dont ils se servent pour rédiger le résumé notionnel.

Excepté les trois premières fiches, constituant une présentation large de l'enseignement de la grammaire, toutes les autres fiches, (4 à 24) suivent un déroulement identique. Elles sont organisées en sept étapes: d'abord les données à observer dans un texte, puis les clarifications notionnelles, (le résumé de la notion) sur fond grisé, les procédures de reconnaissance (l'une ou l'autre des opérations de substitution, déplacement, remplacement, effacement), les difficultés rencontrées, les mise au point (compléments historiques), et parfois les approfondissements, généralement la comparaison des programmes au cycle 3 portant sur la notion étudiée (exemple : l'expansion du nom page 146), et enfin une bibliographie. Les tableaux comparatifs des notions mises au programme en 2002-2007 et 2008 sont clairs pour l'enseignant ; précisons que les auteurs ont souvent modifié la formulation du programme, dans le souci de simplification.

C'est donc un ensemble formaté, de consultation aisée qui permet aux enseignants de s'y retrouver un peu mieux dans la grammaire scolaire aujourd'hui, qui leur permet aussi de percevoir les invariants d'un programme à l'autre. Ainsi, pour les démarches, les auteurs précisent que « aucune démarche (d'apprentissage) n'est préconisée en 2008, l'enseignant peut s'inspirer de celles qui sont présentées dans les programmes précédents...La démarche d'observation réfléchie de la langue peut ainsi être choisie pour des apprentissages fondamentaux, récurrents et essentiels » (p. 39). Les fiches notionnelles proprement dites vont faire le point sur l'état actuel des connaissances et des procédures.

## b. La grammaire de phrase

Cette partie est de loin la plus nourrie, puisque 120 pages sont consacrées à ce domaine ; après une courte introduction sur la « grammaire de phrase », pages 42-43, les auteurs passent en revue les types, la forme logique (positive vs négative), puis les formes facultatives (passive, emphatique, impersonnelle), les classes et les fonctions.

La phrase canonique est introduite dans le cadre de l'étude des types de phrases ; il est précisé que la phrase déclarative affirmative est le modèle par défaut de la phrase canonique ou de base du français. À la page 20 en première partie, au chapitre des outils linguistiques, il est dit des niveaux d'analyse que : « La phrase simple est l'unité de rang supérieur<sup>1</sup>. La phrase canonique est faite d'une combinaison de syntagmes appartenant à des catégories comme dans notre exemple, un syntagme nominal (*Rémy*) et un syntagme verbal (*prépare la soupe*) » (p. 20).

Les auteurs consacrent 9 fiches aux structures de la phrase, mais il faut attendre la page 89, au détour de la rubrique *Mise au point* pour visualiser la structure, représentée par un schéma en arborescence, et introduite par le commentaire – un peu léger- suivant : « Au XXe siècle, la grammaire distributionnelle popularise l'analyse en deux constituants immédiats, le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbale (SV) ». Cette information incidente (archéologique !) n'aura donc pas d'effet sur l'analyse des constituants du groupe verbal, sur l'analyse des emboîtements, ni des types de phrase, ni de la phrase simple étendue (présence d'un groupe facultatif).

Cependant, et c'est une des incohérences de l'ouvrage, lorsqu'il est question de la phrase complexe, au chapitre « Modes de formation de la phrase complexe », notamment la phrase contenant une proposition relative, pages 100 et 101, que voyons-nous figurer en haut de la page ? Une représentation en arbre de « On eût dit un tintement de métal qui semblait se rapprocher peu à peu »... Avec une désignation nouvelle du premier groupe, cette fois appelé GNS ! Ce groupe est alternativement appelé GN, SN, GNS, au long de l'ouvrage. Est-ce là un effet de la clarification souhaitée ? Par ailleurs, cette même représentation en arbre est utilisée pour la proposition complétive page 102 et pour la proposition circonstancielle page 103.

L'étude des phrases simples figure au **chapitre 10** p. 96 : « **Phrase simple et phrase complexe** ». L'étape « reconnaître la phrase simple » faisant suite au texte d'observation indique :

« *Harp adorait la mayonnaise* » « *Il était exactement une heure* » Ces phrases sont des phrases simples. Comment s'effectue la reconnaissance de la phrase simple ? Par la définition qu'en donnent les auteurs, puis par la comparaison entre phrase minimale et phrase complexe. La procédure de reconnaissance de la phrase simple ne justifie pas une entrée « Procédure de reconnaissance » ; cette procédure est donnée dans le résumé, au prix d'un glissement entre phrase

---

<sup>1</sup> Souligné par nous

simple > phrase minimale > phrase de base. ; ainsi page 97 : **La phrase minimale, dite aussi phrase de base, se compose en français d'un groupe nominal (GN) sujet et d'un groupe verbal (GV).** La procédure d'effacement est donnée dans le résumé : *dans cette phrase, on ne peut enlever aucun élément...* Les auteurs ont toutefois le souci de clarifier les choses page 98 , dans la « Mise au point » : **Pourquoi parle-t-on de phrase simple ?** *En effet, selon la linguistique structurale, une phrase simple peut être soit minimale soit étendue, et elle s'oppose à la phrase complexe en ce sens qu'elle ne contient qu'un seul verbe conjugué.*

La circulation des termes *minimal, simple, de base* dans les définitions données n'est pas de nature à clarifier les notions. Pourtant les auteurs, mettant en garde contre une définition de la phrase écrite par les signes de ponctuation disent plus loin « *Une définition syntaxique telle que nous l'avons proposée plus haut est préférable* ». Il y a donc du discontinu et des inférences à traiter dans cette grammaire, censée clarifier les notions et les procédures.

Cela ne s'arrange pas pour les « Phrases non verbales ». S'agit-il vraiment d'une catégorie de la grammaire, même si elle figure au programme des écoles ? Certes, analyser des suites sans verbe conjugué matérialisé, et faire émerger une phrase par les reformulations d'énoncés en contexte, du type *Un café ?* (ici, entre autres possibles *Veux-tu un café ?*) sont des opérations certainement utiles pour affiner la compréhension en lecture. Mais les analyses grammaticales que proposent les auteurs de ces suites ne paraissent pas clarifier les choses dans le domaine de « phrase non verbale ». Ainsi, fiche C page 90. : « La procédure de reconnaissance est l'absence de verbe conjugué (définition de la phrase non verbale), mais ce n'est pas une procédure suffisante car un verbe conjugué peut être présent dans une P non verbale (PNV) : *Heureux les riches qui donnent leurs biens aux pauvres !* » On mesure la limite qu'il y a à utiliser la notion de phrase sans verbe conjugué...Un peu plus loin, les auteurs trouvent deux structures à la phrase non verbale : une PNV à deux termes - où l'ordre prédicat-sujet est soit inversé *Excellent, ce café !* soit respecté *Colportage interdit,* - et d'autre part une PNV à un seul terme, terme défini comme étant le prédicat seul : *Triste nouvelle ! à votre service !Excellent !*

On imagine la difficulté à comprendre et à utiliser la notion de phrase non verbale à un terme pour décrire une phrase comme *Au temps (sic) pour moi !* (page 93). Quant à la liste des difficultés rencontrées, elle laisse perplexe : exemple : « *les phrases elliptiques ne sont pas des Phrases Non Verbales* » Est cité le cas de la réponse *–Rien !* page 94. L'évocation des phrases elliptiques à la marge des phrases non verbales fait douter de la nécessité de parler de cette famille de phrases...même si les programmes 2007 les mentionnent, comme il est rappelé dans le tableau de la page 95.

### c. Grammaire de texte et analyse du discours

Cette troisième partie d'une trentaine de pages pour 4 fiches, distingue des axes traités sommairement, et énumère des définitions : l'énonciation (analyse de discours) en termes de déictiques et d'actes de langage, les reprises pronominales, les connecteurs et les types de texte.

#### d. *L'orthographe et la ponctuation*

Cette partie comporte deux fiches seulement, l'une sur les chaînes d'accord, et l'autre sur la ponctuation. Tout comme pour la partie 5 « le lexique », avec deux fiches seulement, l'une sur la formation des mots lexicaux, l'autre sur la sémantique lexicale, on s'étonne du peu de développement donné à ces domaines dans le cadre des exigences de l'école.

#### e. *Annexes*

Elles comportent l'alphabet phonétique international, les Rectifications de l'orthographe, une bibliographie générale et un index des notions.

### **3. Facilité de consultation**

Par sa présentation en fiches, le sommaire donné en entrée, l'index des notions en fin d'ouvrage, le manuel est facile à consulter. Mais fiche après fiche, les renvois, les mises au point historiques, les difficultés signalées, et surtout l'absence de vision homogène, car il n'y a pas de vision unificatrice pour lier le tout (flottement de certains termes, changement de modèles théoriques) risque de rendre la consultation peu efficace.

### **4. Définitions et explications**

La « Phrase » est d'emblée posée comme le cadre et l'objet central de la description grammaticale.

Il est important de relever cette distinction entre *cadre* et *objet*. Que la phrase soit choisie comme cadre de la grammaire, disons cadre pratique de la description du fonctionnement de la langue, on comprend qu'il s'agit de limiter la grammaire de l'école primaire à des descriptions sur des phénomènes morphosyntaxiques de base (accords, conjugaison, constructions de verbes, formes des pronoms...). Mais si la phrase est l'**objet** central de la grammaire, c'est que la description choisie modélise tout ce qui va être décrit ultérieurement de ses constituants et de son organisation.

Or, rien n'est expliqué sur la notion abstraite de phrase, que les linguistes et les grammairiens utilisaient comme un concept, par opposition à l'énoncé. Le terme d'énoncé apparaît en note page 181 dans la définition suivante : « Un énoncé est une suite organisée de mots, orale ou écrite ». Cette définition sommaire, incidente, accrochée à la marge d'un court paragraphe sur l'énonciation est elle-même contestable, dans sa brièveté et son utilité dans l'ouvrage. Dans les descriptions de la phrase minimale, observons la procédure de reconnaissance de la phrase minimale. *Harp adorait la mayonnaise*. La définition recourt à la séquence GN – GV, phrase qu'on ne peut plus réduire. (p. 97). La procédure de reconnaissance de la phrase minimale est l'effacement, comme il est expliqué page 97 : « l'effacement permet de réduire une phrase à la phrase minimale : *Quelque temps plus tard, M. Otis fut réveillé par un bruit curieux dans le couloir à hauteur de sa chambre* » →

Le problème de fond paraît relever de la volonté de « coller » aux nouveaux programmes de grammaire du primaire. Se passer d'une théorie de la phrase, alors que des auteurs osaient poser le concept de P. (phrase) de base comme

modèle autorisant la description de la diversité des formes (Genevay, Chartrand, Genouvrier etc....).

### **5. Adéquation aux objectifs (publics visés et conformité au plan annoncé)**

À la question « Quelle grammaire enseigner ? », titre et interrogation cruciale, angoisse prêtée aux futurs enseignants abordant l'exercice de leur métier, le premier chapitre de l'ouvrage répondait : « il faut enseigner une grammaire pédagogique qui s'adresse aux enfants après avoir transposé de façon didactique les savoirs organisés par les sciences du langage dans les domaines de la linguistique. Ainsi en est-il de la transposition terminologique, l'abandon du nom de *syntagme* (programmes 1975) au profit de celui de *groupe* ». Le lecteur s'attend donc à une clarification des notions, des procédures, et des suggestions sur les moyens de réaliser une séance de grammaire (mais on ne trouvera pas de telles suggestions).

### **6. Avis**

Pour faire la somme des notions grammaticales de base, il existe de nombreux ouvrages « grand public » qui suffisent à rappeler les connaissances traditionnelles sur les classes de mots et les fonctions dans la phrase. L'intérêt de ce nouvel ouvrage tient à son objectif, qui est de tenter d'explicitier les quelques notions exigibles à l'école (c'est surtout du cycle 3 qu'il est question ici). Au terme de la lecture, la question posée en titre « Quelle grammaire enseigner ? », que l'on avait pu comprendre comme « quelle grammaire est-il raisonnable d'enseigner à des enfants ? » se révèle plutôt être « quelle grammaire scolaire les programmes 2007-2008 vous demandent-ils d'enseigner ? », ce qui est une toute autre question... À la recherche d'un compromis avec les choix institutionnels, l'ouvrage n'atteint pas vraiment son objectif de clarification notionnelle, clarification exigée pour réaliser une transposition didactique.